

STATUS OF DAY CARE IN CANADA



Health and Welfare
Canada

Santé et Bien-être social
Canada

STATUS OF DAY CARE IN CANADA

1975

A Review of the Major Findings of the
National Day Care Study 1975

National Day Care Information Centre
Social Service Programs Branch

Published by Authority of
The Honourable Marc Lalonde
Minister of National Health and Welfare

Bruce Rawson
Deputy Minister of National Welfare

PREFACE

Status of Day Care in Canada (1975) is intended to present to Canadians a general overview of day care services in Canada.

The study was undertaken by Howard Clifford, Consultant on Day Care, Social Service Programs Branch, Department of National Health and Welfare, with the cooperation of provincial authorities and many voluntary organizations.

If readers have any comments on Status of Day Care in Canada (1975) please communicate with the National Day Care Information Centre, Social Service Programs Branch, Department of National Health and Welfare, Brooke Claxton Building, Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario, K1A 1B5.

INTRODUCTION

During the summer of 1971, the Canada Assistance Plan Directorate of the Department of National Health and Welfare conducted a national survey to provide an inventory of day care spaces which would serve as a baseline from which to compare future growth in day care and to evaluate the impact of any new initiative of the federal government in the day care field. The inventory was updated in 1973 and in 1974.

These surveys were published under the respective titles of Canadian Day Care Survey (1972), Status of Day Care in Canada (1973), and Status of Day Care in Canada (1974). They are available from the National Day Care Information Centre, Social Service Programs Branch, Department of National Health and Welfare.

THE STUDY

For the present study, a questionnaire similar to the one used in the 1973 and the 1974 study was distributed to the appropriate provincial authorities in all provinces. This was followed up by a telephone call or visit to discuss any difficulties encountered in gathering the information. In most of the provinces, day care associations and informed individuals were also contacted as supplementary sources of information.

MAJOR FINDINGS

INCREASE IN DAY CARE SERVICES

As indicated in Table 1, there was a significant increase in the number of day care centres and day care spaces from 1971 to 1975.

Table 1: Distribution of Centres and Day Care Spaces by Year

	July 31 1971	March 31 1973	March 31 1974	March 31 1975	Increase Over 1974	
					No.	%
Number of Centres	682	971	1,528	1,839	311	20.35
Number of Spaces	17,391	26,811	55,181 ⁽¹⁾	69,952 ⁽²⁾	14,771	26.77

1) 55,181 includes 4,185 Family Day Care⁽³⁾ Spaces in 1974.

2) 69,952 includes 4,671 Family Day Care Spaces in 1975.

3) Family Day Care is defined as a program involving the selection and supervision by a government or authorized private agency of private families who give care to children during the day.

The rate of growth of day care spaces, although substantial, fell well short of the rate of growth experienced in 1974. The most probable explanation for this slowed down rate of growth is that all levels of government, being aware of the accelerating rate of development in day care since 1971, had to plan carefully the direction they wished to move in day care and to examine closely the existing legislative authorities for spending monies in this field. The federal government released the Policy Guidelines Relating to the Provision of Day Care Services for Children Under The Canada Assistance Plan in March 1974. Several provinces had to make adjustments to their current programs and to design their future plans in harmony with these guidelines so as to maximize the potential of the cost-sharing

provisions of the Canada Assistance Plan. The time frame involved in these federal-provincial negotiations, without doubt, resulted in a slower growth rate than what might otherwise had been expected. Several provinces found the guidelines appropriate to the one-parent family and low-income families with one wage earner. Families with two incomes were generally not eligible for subsidy and, because of the high cost of day care, appeared to make child care arrangements outside of the provincial programs.

In order to assist the provinces in overcoming some of the difficulties experienced in applying the guidelines, the federal government has made some policy changes relating to the guidelines to serve as a partial interim solution pending the development of the new social service legislation. The new legislation will likely have a significant impact on the future development of day care.

Age Groups Served by Day Care Programs

As indicated in Table 2 the availability of day care services differs according to the age of the child.

Table 2: Ages of Children Registered in Day Care in 1973, 1974 and 1975

Ages	1973		1974		1975	
	No.	%	No.	%	No.	%
Under 3	3,626	13.19	11,351	20.57	10,859	15.52
3 to 5	22,074	80.35	38,952	70.59	53,730	76.80
6 and over	1,773	6.45	4,878	8.83	5,363	7.66
	99.99		99.99		99.98	

The majority of children being served in day care centres are between the ages of 3 and 5. The percentage of spaces for this age group dropped from 80.35% in 1973 to 70.59% in 1974. However, the trend again appears to be in the direction of focusing more completely on this age group.

Table 3 compares the number and percentage increase in services directed to the different age groups.

Table 3: Ages of Children Registered in Day Care in 1975 Compared with 1974

Ages	1974	1975	Increase	
	No. of Children	No. of Children	No.	%
Under 3	11,351	10,859	-492	-4.33
3 to 5	38,952	53,730	14,778	37.94
6 and over	4,878	5,363	485	9.94

The number of children under the age of 3 being served by day care services has decreased from 11,351 in 1974 to 10,859 in 1975. The cost of offering quality day care to infants is considerably higher than for older children. This higher cost of providing services combined with the difficulties middle-income parents would have in paying the full fee, likely explains the decrease in spaces for this age group.

Although the data does not lend itself to further breakdown, it should be noted that except for family day care homes, the majority of services available to the under three's are reserved for the toddler age group (18 months to 3 years).

4.34% of Infants in Day Care

It is estimated that in 1975 there were 250,000 children under the age of 3, whose mothers were in the labour force. On the basis of these estimates, the figures in Table 3 suggest that 4.34% of these children are receiving

day care services. It should be noted that in the Status of Day Care in Canada 1974 it was estimated that 3.29% of children of working mothers under the age of 3 were in day care services. This was however based on an estimated 345,000 children under 3 of working mothers - 95,000 more than estimated for 1975.⁽¹⁾

17.22% of Children Aged Three to Five in Day Care

As of March 1975 there were an estimated 312,000 children aged 3 to 5 of working mothers. The data indicate that 53,730 or 17.22% of children aged 3 to 5, of working mothers, are enrolled in day care services. Again as previously noted, this cannot be compared directly to the estimated 8.87% figure for this age group in the 1974 report which was arrived at on the basis of an estimated 345,000 children under the age of 3 of working mothers.

Latch Key Child⁽²⁾

Table 3 also reveals a shortage of services for the young school age child. As of March 1975, it is estimated that there were 1,805,000 children between the ages of 6 and 16 of working mothers of which approximately .3% were enrolled in day care services. The older children in this age group would require less supervision and therefore the .3% has less relevance than do the corresponding statistics for the other age categories. However, this

1) *The 1974 data were based on Working Mothers and their Child Care Arrangements 1967, by the Women's Bureau, Department of Labour. The 1975 data are based on a study: Preliminary Report on Working Mothers and Their Child Care Arrangements in 1973, by Statistics Canada, Labour Division - Mimeograph. Both of these studies were based on a survey of 30,000 households. Differences in sampling may account for the variance in the data. As will be noted later in the report, the 1973 study arrives at lower figures for children of working mothers in all age groups.*

2) *This term originated from the observation that many young school age children of working parents were carrying house keys to gain entrance to their home between the hours that school closed and their parents returned from work. Some day care services developed to meet the needs of this age group for supervision before classes begin, during the noon hour and after class.*

is not to suggest that the "latch-key" child of early school age does not present a major problem. It is in this age group where a parent, facing difficulty in making arrangements for lunch or after school care, is more likely to risk a situation involving no supervision. Experts in the field express considerable concern about this age group.

Nevertheless, services for the latch key child only increased by 9.94% over 1974 as compared to a 175.12% increase in 1974 over 1973. This is probably explained by the fact that the growth of day care services was generally slowed down in 1975 and under such circumstances services for the older child may not seem as pressing as for the younger child.

Variety of Day Care Programs

Table 4 indicates the relative growth from 1971 to 1975 in the various types of day care services.

Table 4: Distribution of Children by Type of Program

Type of Program	1971	1973	1974	1975	Increase over 1974	
					No.	%
Full Day Care (Group)	16,131	25,268	47,833	60,757	12,924	27.01
Lunch and After School	1,260	1,543	3,163	4,524	1,361	43.03
Family Day Care		1,562	4,185	4,671	486	11.61

In the 1974 report, family day care showed the highest growth rate of all day care services - 167.92%. At that time, reports from the provinces indicated that the trend favouring family day care would continue. The arguments to support this prediction were that family day care homes did not require construction of facilities and the controversy in the day care field concerning the suitability of group care for the under two's. An additional argument advanced for family day care is that it provides a less expensive service. However, this has been countered by the observation that if family day care mothers were to receive reasonable compensation and appropriate support systems needed to adequately supervise and strengthen the family day care homes, the cost of family day care homes and day care centres would not be that dissimilar.

At any rate, the data in Table 4 indicate only a very modest rate of growth actually took place. A number of reasons probably account for this lack of growth. During the previous year there was a tremendous growth in the number of family day care spaces in British Columbia which levelled off during the past year. Two other provinces that had announced their intentions to move significantly into day care were delayed in getting their programs operational.

It is difficult to predict what might be anticipated in the development of family day care in 1976. On the one hand, during times of fiscal restraint, it would be expected that a service that appears to be less costly, might receive priority. On the other hand, provinces will not want to close existing centres and may not allocate funds for any expansion, including family day care homes. In order to reduce spending, they may not recruit additional homes to replace those that can no longer provide care.

However, it is likely that family day care will experience a modest rate of growth in 1976.

Sponsorship of Day Care Centres

There are characteristic strengths associated with differing types of sponsorship of day care centres. Parent cooperatives provide a structure which, by definition, maximizes parental involvement and control.

Non-profit, community board operated programs lend themselves to community participation and citizen understanding of the needs of day care. Commercial centres increase the availability of services to the middle and upper income groups.

Table 5 illustrates the distribution of centres by type of sponsorship, and Table 6 shows the relative growth of day care centres under different types of sponsorship from 1974 to 1975. (See following page).

Tables 5 and 6 demonstrate that day care centres under all types of sponsorships with the notable exception of parent cooperatives, have shown a significant rate of growth, although much lower than the previous year.

The parent cooperatives showed an extraordinary 422.81% increase in 1974 over 1973. In 1975 the parent cooperatives actually showed a decrease.

In the 1974 Status of Day Care in Canada it was suggested that the designations "community board" and "parent cooperative" day care centres were not clear-cut. It labelled as "parent cooperatives" any centres with a plurality of parents on the board of directors and as "community boards" those centres in which the board of directors was comprised of a majority of people who did not have children enrolled in the centre. Observations from the field indicate that the trend for community boards to add parents to their board and for parent cooperatives to add citizens from the community to their boards has continued in 1975.

It may be however that a part of the decrease in the number of parent cooperatives reflects the fact that a number of cooperatives added a sufficient number of community people to their board to be classified as a community board operated centre. However, it is also likely that the increasing cost of maintaining day care centres resulted in fewer two-parent, or middle-income parents being able to afford the full fee for the service and thereby removed from the centres a significant proportion of the group who had the sufficient time and skills required for the organization and maintenance of a cooperative centre.

Table 5: Sponsorship of Centres 1973, 1974 and 1975

Type of Sponsorship	1973 Centres		1973 Spaces		1974 Centres		1974 Spaces		1975 Centres		1975 Spaces	
	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%
Public	88	9.06	3,406	12.71	103	6.70	5,410	10.60	145	7.88	6,513	9.98
Community Board	377	38.83	9,605	35.82	565	36.74	17,632	34.57	708	38.49	22,405	34.32
Parent Co-op	43	4.43	1,245	4.64	179	11.63	6,509	12.76	155	8.43	5,677	8.69
Commercial	463	47.68	12,552	46.82	691	44.93	21,445	42.05	831	45.19	30,686	47.01
	971	100.00	26,811	99.99	1,538	100.00	50,996	99.98	1,839	99.99	65,281	100.00

Table 6: Sponsorship of Centres 1974 and 1975

Type of Sponsorship	1974 Centres	1975 Centres	Increase		1974 Spaces	1975 Spaces	Increase	
			No.	%			No.	%
Public	103	145	42	40.78	5,410	6,513	1,103	20.39
Community Board	565	708	143	25.31	17,632	22,405	4,773	27.07
Parent Co-op	179	155	-24	-13.41	6,509	5,677	-832	-12.78
Commercial	691	831	140	20.26	21,445	30,686	9,241	43.09
	1,538	1,839			50,996	65,281		

Another interesting development is the reversal of previous trends in relationship to commercial centres. Commercial centres comprised 75% of the day care centres in 1968, 47% in 1973, and 42% in 1974. As indicated in Table 5 commercial centres reversed this trend and now compose 47.01% of all centres.

Table 5

Year	Commercial Centres (%)	Other Centres (%)
1968	75	25
1973	47	53
1974	42	58
1975	47.01	52.99

SUMMARY AND CONCLUSION

In conclusion, these are the major developments in day care services offering full day care and lunch and after school programs as reflected in this survey.

The number of day care spaces increased from 55,181 in 1974 to 69,952 in 1975 - a gain of 26.77%.

This is a significant increase but is substantially lower than the rate of increase in 1974 - 105.81%.

It is estimated that as of March 31, 1975:

- 17.22% of children aged 3-5 of working mothers are enrolled in day care.
- 4.34% of children under the age of 3 of working mothers are enrolled in day care.
- .3% of children 6 and over, but under 15 years of age, of working mothers are enrolled in day care.

The number of children under the age of 3 being served by day care decreased from 11,351 in 1974 to 10,859 in 1975. The higher cost of serving this age group and the inability for middle-income parents to pay the full fee likely accounts for this decrease.

The number of day care spaces under the auspices of parent cooperatives decreased. This was a somewhat unexpected finding as they had showed an extraordinary increase of 422.81% in 1974 over 1973. Part of this may be that some parent cooperatives who added more community people to their boards might have been reclassified as Community Board Centres.

However, it is likely that the increasing cost of providing day care centres resulting in fewer two-parent, or middle-income families, being able to afford the full fee for service, removed from the centres a significant proportion of the group who have the time and skills required for the organization and maintenance of a cooperative centre.

Commercial centres comprised 75% of the day care centres in 1968, 47% in 1973, and 42% in 1974. Commercial centres reversed this trend and now compose 47.01% of all centres.

Field observations suggest that the rate of growth in day care in 1976 will be lower than in 1975.

SITUATION DE LA GARDE DE JOUR AU CANADA



Santé et Bien-être social
Canada

Health and Welfare
Canada

SITUATION DE LA GARDE DE JOUR AU CANADA

1975

Une revue des principales constatations
sur la garde de jour 1975

Centre national d'information sur la garde de jour
La Direction générale des Programmes de Service social

Publication autorisée par
l'honorable Marc Lalonde
Ministre de la Santé nationale et du Bien-être social

Bruce Rawson
Sous-ministre fédéral du Bien-être social

PRÉFACE

La situation de la garde de jour au Canada (1975) veut présenter aux Canadiens un aperçu général des services de garde de jour mis à leur disposition.

L'étude a été menée par Howard Clifford, conseiller en garde de jour, La Direction générale des Programmes de Service social, du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, en collaboration avec les autorités provinciales et un grand nombre d'organismes bénévoles.

Les lecteurs qui voudraient présenter des commentaires sur La situation de la garde de jour au Canada (1975) voudront bien s'adresser au Centre national d'information sur la garde de jour, La Direction générale des Programmes de Service social, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, Édifice Brooke Claxton, Parc Tunney, Ottawa (Ontario), K1A 1B5.

INTRODUCTION

Au cours de l'été de 1971, la Direction du Régime d'assistance publique du Canada, du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, menait une enquête pour déterminer le nombre de places existant dans les garderies. Cette étude devait servir de toile de fond pour comparer l'expansion future des services de garderies et évaluer l'impact qu'aurait, dans le domaine de la garde de jour, toute nouvelle initiative du Gouvernement fédéral. Les résultats de cette étude ont été mis à jour en 1973 et en 1974.

Ces études ont été publiées sous les titres respectifs de: Étude canadienne sur la garde de jour (1972), Situation de la garde de jour au Canada (1973), et Situation de la garde de jour au Canada (1974). Ces documents sont disponibles au Centre national d'information sur la garde de jour, La Direction générale des programmes de Service social, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

L'ÉTUDE

Un questionnaire, semblable à ceux employés lors des études de 1973 et 1974, a été envoyé aux représentants provinciaux concernés, afin de recueillir les informations nécessaires à la préparation de cette étude. Lorsque certains problèmes survenaient dans la collecte des données, l'envoi du questionnaire était suivi de visites ou conversations téléphoniques pour tenter d'aplanir ces difficultés. Les associations de garde de jour et des personnes-ressources ont été consultées dans la plupart des provinces, afin d'obtenir un supplément d'information.

PRINCIPALES CONSTATATIONS

ACCROISSEMENT DES SERVICES DE GARDE DE JOUR

Comme l'indique le Tableau 1, le nombre de garderies et de places a augmenté sensiblement de 1971 à 1975.

Tableau 1: Répartition des garderies et des places par année

	31 juillet 1971	31 mars 1973	31 mars 1974	31 mars 1975	Augmentation depuis 1974	
					No.	%
Nombre de garderies	682	971	1 528	1 839	311	20,35
Nombre de places	17 391	26 811	55 181 ⁽¹⁾	69 952 ⁽²⁾	14 771	26,77

- 1) 55 181 inclut les 4 185 places dans les garderies en milieu familial⁽³⁾ en 1974.
- 2) 69 952 inclut les 4 671 places dans les garderies en milieu familial en 1975.
- 3) La garde de jour en milieu familial est un programme au cours duquel des familles qui s'occupent des enfants pendant la journée sont choisies et par la suite contrôlées par le gouvernement ou une agence privée dûment autorisée à cette fin.

Le nombre d'espaces dans les garderies n'a pas connu une expansion aussi substantielle qu'en 1974. Ce ralentissement est dû au fait que tous les paliers de gouvernement, conscients du développement rapide de la garde de jour depuis 1971, devaient examiner de plus près la direction que devait prendre le développement des services de garde et analyser l'autorité législative autorisant les dépenses dans ce domaine. En mars 1974, le gouvernement fédéral a introduit les Critères pour les services de garde de jour aux termes du Régime d'assistance publique du Canada. Plusieurs

provinces ont dû modifier leurs programmes et apporter certaines modifications à leurs projets de développement futurs afin de se conformer à ces directives et tirer le meilleur profit des partages de frais en vertu du Régime d'assistance publique du Canada. Le temps consacré aux négociations fédérales-provinciales a contribué à ralentir l'expansion des services de garde au cours de cette année. Plusieurs provinces trouvaient que les critères s'appliquaient bien à la famille mono-parentale et à la famille à faible revenu, où seulement un des conjoints recevait un salaire. Les familles pouvant compter sur deux revenus n'étaient généralement pas admissibles à une subvention. A cause du prix élevé des services, il semble que ces familles cherchaient à faire des arrangements de garde en dehors des cadres des programmes provinciaux.

Le gouvernement fédéral a approuvé une modification aux critères relatifs aux services de garde de jour. Cette modification intervient comme solution partielle et provisoire aux problèmes identifiés par les provinces dans la mise en application de leurs programmes de garde, en attendant l'avènement de la nouvelle législation sur les services sociaux. La législation aura sans aucun doute un effet majeur sur le développement des programmes de garde de jour.

Groupes d'âge visés par les programmes de garde de jour

Comme l'indique le Tableau 2, la disponibilité des services de garderies diffère selon l'âge des enfants.

Tableau 2: Âge des enfants inscrits dans les garderies en 1973, 1974 et 1975

Âge	1973		1974		1975	
	No.	%	No.	%	No.	%
Moins de 3 ans	3 626	13,19	11 351	20,57	10 859	15,52
De 3 à 5 ans	22 074	80,35	38 952	70,59	53 730	76,80
6 ans et plus	1 773	6,45	4 878	8,83	5 363	7,66
	99,99		99,99		99,98	

Les garderies desservent surtout les enfants âgés de 3 à 5 ans. Le pourcentage de places disponibles pour ces enfants a diminué de 80,35% en 1973 à 70,59% en 1974. Cette tendance semble encore une fois indiquer un intérêt plus marqué pour les enfants de 3 à 5 ans.

Le Tableau 3 montre la comparaison entre le nombre et le pourcentage d'augmentation des services par rapport aux différents groupes d'âge.

Tableau 3: Âge des enfants inscrits dans les garderies en 1975 par rapport à 1974

Âge	1974	1975	Augmentation	
	Nombre d'enfants	Nombre d'enfants	No.	%
Moins de 3 ans	11 351	10 859	-492	-4,33
De 3 à 5 ans	38 952	53 730	14 778	37,94
6 ans et plus	4 878	5 363	485	9,94

Le nombre d'enfants de moins de 3 ans inscrits dans les garderies a diminué de 11 351 en 1974 à 10 859 en 1975. Le coût des soins adéquats offerts aux bébés est considérablement plus élevé que le coût des services de garde offerts aux enfants plus âgés. Les coûts élevés des services de garde et les difficultés que rencontrent les familles à revenu moyen à payer un prix plus élevé pour la garde de leurs enfants expliquent sans doute la réduction du nombre de places pour ces enfants.

Bien que ces données ne puissent être fractionnées davantage, il serait bon de mentionner que si on exclut les garderies en milieu familial, la majorité des services offerts aux enfants de moins de trois ans est réservée au groupe des tout petits (18 mois à 3 ans).

4,34% des bébés dans les garderies

Il y avait environ 250 000 enfants de moins de trois ans dont la mère travaillait en 1975. Les données qui figurent au Tableau 3 indiquent que 4,34% de ces enfants bénéficiaient des services de garderies. Il serait bon

de noter qu'il y avait environ 3,29% d'enfants de moins de trois ans, dont la mère travaillait, en 1974, tel que publié dans la Situation de la garde de jour au Canada (1974). Cette donnée était cependant basée sur un nombre estimé de 345 000 enfants de moins de trois ans, dont la mère travaillait - 95 000 de moins qu'en 1975.⁽¹⁾

17,22% des enfants de 3 à 5 ans sont inscrits dans les garderies

Le nombre d'enfants de 3 à 5 ans dont la mère travaillait était estimé à 312 000 en mars 1975. Les données révèlent que 53 730 ou 17,22% des enfants âgés de 3 à 5 ans dont la mère travaillait étaient inscrits dans les garderies. Comme nous l'avons déjà mentionné, ceci ne peut être directement comparé au chiffre estimé de 8,87% pour cette catégorie d'âge dans l'étude de 1974 basée sur environ 345 000 enfants de moins de trois ans dont la mère travaillait.

Les enfants laissés sans surveillance⁽²⁾

Le Tableau 3 atteste de la rareté des services pour les enfants d'âge scolaire. En mars 1975 on estimait à 1 805 000 le nombre d'enfants entre 6 et 15 ans dont la mère travaillait et de ce nombre environ, 3% étaient inscrits dans des garderies. Étant donné que les enfants les plus âgés de ce

- 1) *Les données de 1974 étaient basées sur l'étude, Les mères au travail et les modes de garde de leurs enfants, par le Bureau de la main-d'oeuvre féminine, ministère du Travail du Canada. Les données de 1975 sont basées sur le rapport Les mères au travail et les dispositions prises pour la garde de leurs enfants, 1973, Statistique Canada, Division du Travail-Mimeographie. Ces deux rapports sont basés sur une étude de 30 000 familles. Les différences à partir du sondage des deux études peuvent expliquer la variation dans les données. Comme il sera indiqué dans le rapport, l'étude donne des chiffres moins élevés pour les enfants de tout âge dont les mères travaillaient.*
- 2) *Cette expression tient au fait que l'on a observé que plusieurs jeunes enfants d'âge scolaire, dont les parents travaillaient, possédaient les clés de la maison paternelle et y demeuraient après la fin des classes en attendant le retour de leurs parents. Plusieurs services de garderies ont été mis sur pied pour répondre aux besoins de surveillance des enfants de ce groupe d'âge avant le début des classes, à l'heure du dîner et après l'école.*

groupe ont besoin de moins de surveillance, ce ,3% est moins révélateur que les données correspondant aux autres groupes d'âge. Ceci ne veut cependant pas dire que les enfants d'âge scolaire laissés sans surveillance ne représentent pas un grave problème. Les parents qui ont des enfants de cet âge font face à certaines difficultés notamment en ce qui concerne les arrangements pour les repas et la surveillance de ces enfants après les classes. Il peut donc en résulter un manque total de surveillance. Les experts en ce domaine sont très préoccupés par les problèmes de ce groupe d'âge.

Les services de garde pour les enfants d'âge scolaire ont augmenté (de 9,94% seulement depuis 1974,) comparé au gain de 175,12% entre 1973 et 1974. Ceci s'explique sans doute par le fait qu'en 1975, les services de garde ont connu une expansion à un rythme très lent et en de telles circonstances, les services de garde pour les enfants d'âge scolaire sont moins pressants que les services destinés aux plus jeunes.

Programmes divers de garde de jour

Le Tableau 4 montre la croissance des divers programmes de garde de jour de 1971 à 1975.

Tableau 4: Répartition des enfants par type de programme

Type de Programme	1971	1973	1974	1975	Augmentation depuis 1974	
					No.	%
Garde de jour complète (groupe)	16 131	25 268	47 833	60 757	12 924	27,01
À midi et après l'école	1 260	1 543	3 163	4 524	1 361	43,03
Soins dans un milieu familial		1 562	4 185	4 671	486	11,61

Dans le rapport sur la situation de la garde de jour de 1974, les programmes de soins en milieu familial ont connu l'expansion la plus rapide - 167,92%. A ce moment-là, les statistiques des provinces démontraient que cette tendance favorisant le développement en milieu familial se maintiendrait. Les raisons qui ont amené ces prédictions étaient que les locaux pouvaient être aménagés plus rapidement dans un foyer sans qu'il soit nécessaire de faire des travaux de construction élaborés. De plus, la controverse qui s'était élevée dans le domaine de la garde de jour concernant la pertinence des soins de groupe pour les enfants de moins de 2 ans a aussi une certaine incidence sur ces prédictions. Un autre argument en faveur des soins en milieu familial est le coût moins élevé de ce service. Cependant, et ceci est le fruit d'observations répétées, si les mères qui dispensent des soins en milieu familial recevaient une compensation monétaire et un support approprié de la part d'organismes qui devraient contrôler et raffermir les soins en milieu familial, la disparité entre les soins en milieu familial et les garderies ne serait pas si frappante.

De toute façon, les données du Tableau 4 indiquent qu'il y a eu une expansion mais à un rythme très ralenti. Deux raisons peuvent expliquer ce ralentissement. En 1974, la Colombie-Britannique a connu une augmentation très rapide du nombre d'espaces dans ses programmes de garde en milieu familial, expansion qui a ralenti en 1975. Deux autres provinces qui avaient l'intention de développer leurs programmes ont retardé à les faire démarrer.

Il est très difficile de prédire l'expansion des programmes de soins en milieu familial pour 1976. D'une part, dû aux politiques de contraintes économiques, un programme qui semble amener des coûts moins élevés serait prioritaire. D'autre part, les provinces ne voudront pas fermer les portes des garderies déjà existantes et elles hésiteront peut-être à accorder des fonds publics pour l'expansion des programmes, incluant les foyers qui offrent un service de garde. Afin de couper les dépenses, elles ne recruteront pas de foyers additionnels pour remplacer ceux qui cessent d'offrir des services de garde en milieu familial.

En 1976, le programme de soins en milieu familial devrait connaître une expansion mais à un rythme ralenti.

Types de garderies

Les différents types de garderies présentent tous des points forts qui les caractérisent. Les coopératives dirigées par les parents ont une structure qui, par définition, se prête à une participation et à un contrôle maximal des parents.

Les garderies sans but lucratif dirigées par un conseil représentant la collectivité favorisent la participation de la population et une bonne compréhension des besoins en matière de garderies. Les services offerts par les garderies à but lucratif sont plus accessibles aux groupes de la classe moyenne et supérieure.

Le Tableau 5 indique la répartition des types de garderies, et le Tableau 6 montre la croissance des différents types de garderies de 1974 à 1975. (Voir à la page suivante).

Les Tableaux 5 et 6 montrent que tous les types de garderies, à l'exception des coopératives dirigées par les parents, ont continué de connaître une croissance significative, mais cette augmentation est inférieure à celle de l'année précédente.

De 1973 à 1974, les coopératives dirigées par les parents ont connu la plus forte augmentation - 422,81%. En 1975, les coopératives ont subi une baisse.

Comme le rapport sur la situation de la garde de jour 1974 l'indiquait les garderies désignées sous le vocable de "conseil représentant la collectivité" et "coopérative dirigée par les parents" ne sont pas clairement définies. Pour les fins de l'étude nous avons considéré comme étant des "coopératives dirigées par les parents" toutes les garderies dont le conseil d'administration est composé en majorité de parents et comme des garderies dirigées par un "conseil représentant la collectivité" toutes celles dont le conseil d'administration était composé de personnes n'ayant pas d'enfants inscrits dans cette garderie. Les recherches sur le terrain démontrent que la tendance des garderies coopératives dirigées par les parents et désirant une meilleure représentation de la collectivité au sein de leur conseil d'administration ainsi que celles dirigées par un conseil

Tableau 5: Types de garderies 1973, 1974 et 1975

Types de garderies	1973 Centres		1973 Places		1974 Centres		1974 Places		1975 Centres		1975 Places	
	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%
Publiques	88	9,06	3 406	12,71	103	6,70	5 410	10,60	145	7,88	6 513	9,98
Conseil représentant la collectivité	377	38,83	9 605	35,82	565	36,74	17 632	34,57	708	38,49	22 405	34,32
Coopérative dirigée par les parents	43	4,43	1 245	4,64	179	11,63	6 509	12,76	155	8,43	5 677	8,69
A but lucratif	463	47,68	12 552	46,82	691	44,93	21 445	42,05	831	45,19	30 686	47,01
	971	100,00	26 811	99,99	1 538	100,00	50 996	99,98	1 839	99,99	65 281	100,00

Tableau 6: Types de garderies 1974 et 1975

Types de garderies	1974 Centres	1975 Centres	Augmentation		1974 Places	1975 Places	Augmentation	
			No.	%			No.	%
Publiques	103	145	42	40,78	5 410	6 513	1 103	20,39
Conseil représentant la collectivité	565	708	143	25,31	17 632	22 405	4 773	27,07
Coopérative dirigée par les parents	179	155	-24	-13,41	6 509	5 677	-832	-12,78
A but lucratif	691	831	140	20,26	21 445	30 686	9 241	43,09
	1 538	1 839			50 996	65 281		

représentant la collectivité et désirant une meilleure représentation des parents au sein de leur conseil a continué en 1975.

La baisse du nombre de places dans les garderies coopératives dirigées par les parents s'explique en partie par le fait qu'un certain nombre de garderies coopératives ont invité un nombre suffisant de personnes, n'ayant pas d'enfants inscrits dans la garderie, à siéger à leur conseil pour qu'elles soient dorénavant considérées comme des garderies dirigées par un conseil représentant la collectivité. Il est probable, cependant, que l'augmentation des coûts d'opération des garderies a forcé plusieurs familles bi-parentales ou à revenu moyen, incapables de payer un prix plus élevé pour la garde de leurs enfants, à ne plus recourir à ce service. De cette désaffection, il a résulté que les garderies coopératives ont été privées de la compétence et de la disponibilité d'un grand nombre de personnes qui auraient été aptes à mettre sur pied et à opérer de telles garderies.

Un autre développement significatif est la tendance renversée des années précédentes en ce qui a trait aux garderies à but lucratif. Les garderies à but lucratif fournissaient 75% des services de garderies en 1968, 47% en 1973 et 42% en 1974. Contrairement aux années précédentes, le Tableau 5 indique qu'en 1975 les garderies à but lucratif comptent pour 47,01% du nombre total de garderies.

RÉSUMÉ ET CONCLUSION

Voici, en guise de conclusion, les développements majeurs qu'ont connus les services de garderies offrant des programmes de garde de jour complète et des programmes pour le midi et après l'école, tels qu'ils ressortent des données recueillies aux fins de cette étude.

Le nombre de places dans les garderies a augmenté de 55 181 en 1974 à 69 952 en 1975 - soit un gain de 26,77%.

Ceci est une croissance significative mais à un rythme plus lent qu'en 1974, soit 105,81%.

On estime qu'au 31 mars 1975:

- 17,22% des enfants de 3 à 5 ans dont la mère travaille sont inscrits dans des garderies.
- 4,34% des enfants de moins de 3 ans dont la mère travaille sont inscrits dans des garderies.
- ,3% des enfants de 6 ans et plus, mais de moins de 15 ans, dont la mère travaille sont inscrits dans des garderies.

Le nombre d'enfants de moins de 3 ans inscrits dans les garderies a diminué de 11 351 en 1974 à 10 859 en 1975. Les coûts plus élevés des services de garde pour ces enfants et l'incapacité des familles à revenu moyen d'en défrayer les coûts sont responsables de cette réduction.

Le nombre d'espaces dans les garderies coopératives dirigées par les parents a subi une baisse. Cette baisse n'a pas été prévue puisque de 1973 à 1974 l'augmentation avait été de 422,81%.

Il est probable, cependant, que l'augmentation des coûts d'opération des garderies a forcé plusieurs familles bi-parentales ou à revenu moyen, incapables de payer un prix plus élevé pour la garde de leurs enfants, à ne plus recourir à ce service. De cette désaffection, il a résulté que les garderies coopératives ont été privées de la compétence et de la disponibilité d'un grand nombre de personnes qui auraient été aptes à mettre sur pied et à opérer de telles garderies.

Les garderies à but lucratif fournissaient 75% des services de garderies en 1968, 47% en 1973 et 42% en 1974. Contrairement aux années précédentes, le Tableau 5 indique qu'en 1975 les garderies à but lucratif comptent pour 47,01% du nombre total de garderies.

Les recherches sur le terrain semblent indiquer qu'en 1976, tous les services de garderies continueront de connaître une expansion mais à un rythme plus lent qu'en 1975.